Surfaces couvertes par les ulves
cumulées lors des 3 inventaires de surveillance de la saison 2020

L'ensemble du linéaire côtier est survolé à marée basse de fort coefficient à la mi-mai, mi-juillet, mi-septembre. Pour tous les sites présentant des échouages d'ulves sur sable, les surfaces de dépôt sont mesurées sur les photos aériennes. Les surfaces de dépôts sur les vasières ne sont pas représentées sur cette carte. Certains sites, en particulier sur le littoral sud, comportent une part importante d'ulves située plus au large et non comptabilisée ici.

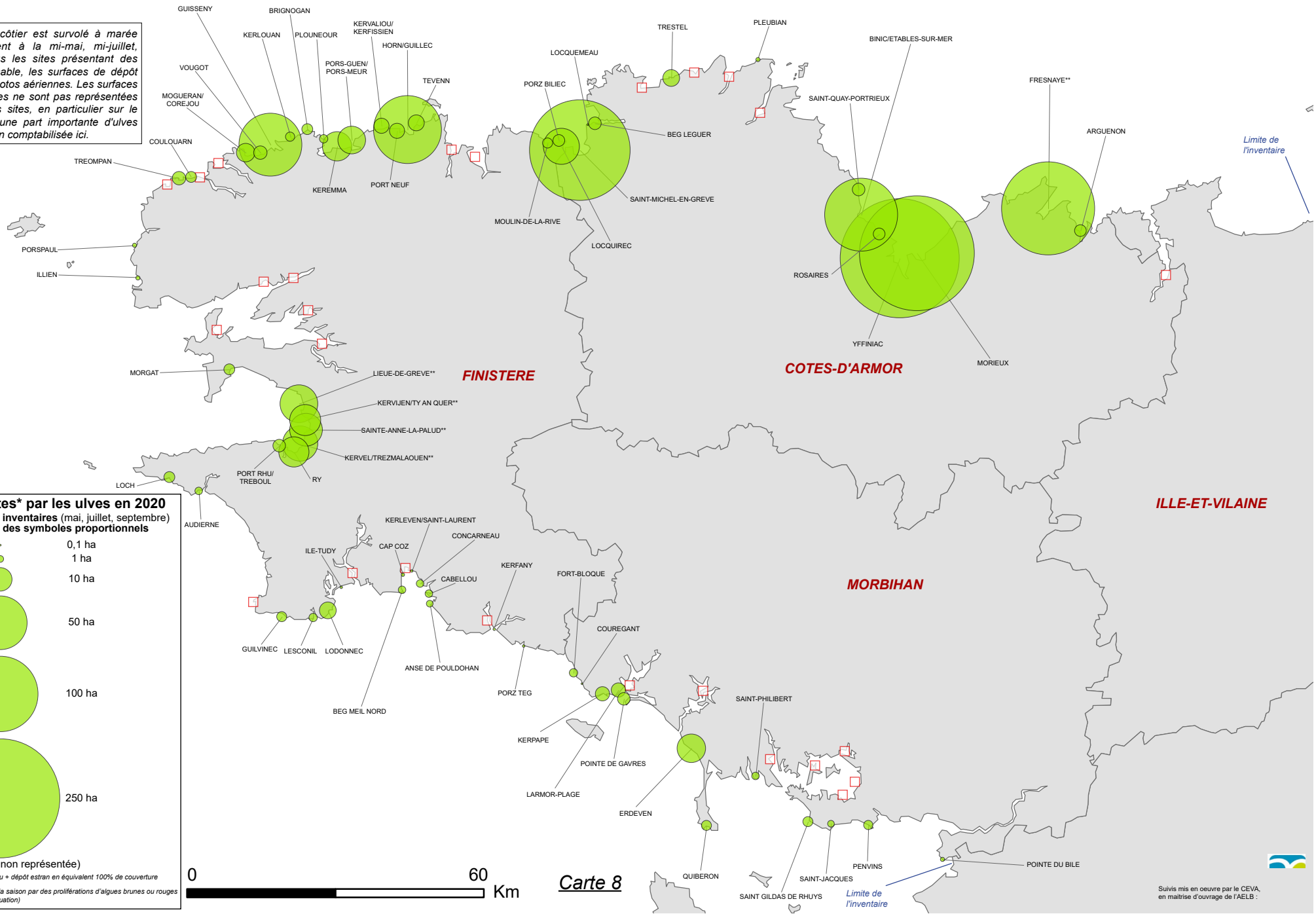

Surfaces couvertes* par les ulves en 2020

Plages : cumul sur les 3 inventaires (mai, juillet, septembre)
représentation avec des symboles proportionnels

- 0,1 ha
- 1 ha
- 10 ha
- 50 ha
- 100 ha
- 250 ha

☐ site sur vase (surface non représentée)

* *Surface totale couverte = surface rideau + dépôt estran en équivalent 100% de couverture*

** *Sites touchés au moins une partie de la saison par des proliférations d'algues brunes ou rouges filamenteuses (non intégrées dans l'évaluation)*